

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

### **Décision du 11 septembre 2018 relative à l'intérim des fonctions de responsable de la mission « Commerce, exportation, consommation » du contrôle général économique et financier**

La cheffe du contrôle général économique et financier,

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1994 portant création d'une mission de contrôle économique et financier « Commerce, exportation, consommation » ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2005 portant reclassement en qualité de contrôleur général de 1<sup>re</sup> classe,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Renaud GACE, contrôleur général de 1<sup>re</sup> classe, est chargé de l'intérim des fonctions de responsable de la mission « Commerce, exportation, consommation » du contrôle général économique et financier.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 11 septembre 2018.

*La cheffe du contrôle général  
économique et financier,*  
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE